



L'admission dans l'établissement

L'orientation vers le SESSAD « De Pissaloup » est prononcée par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et notifiée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). L'admission ne devient effective qu'après des entretiens avec les parents ou le représentant légal ; ces entretiens sont suivis d'une période d'observation accompagnée de différents bilans effectués par l'équipe pluridisciplinaire.

La prise en charge financière étant assurée par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), les parents doivent donc bénéficier de la couverture sociale correspondante.



50 ans d'expérience au service des personnes en situation de handicap

L'Association pour l'Insertion l'Éducation et les Soins (AIES) est un organisme gestionnaire coordonnant le travail de concertation et de cohésion avec les établissements et les instances administratives, financières ou institutionnelles.

L'Association IES a pour principales missions de :

- Développer des actions d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap.
- Venir en aide par l'information aux personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants légaux.
- Mener avec d'autres partenaires, des recherches et des projets concourant à la lutte contre l'isolement et l'exclusion des personnes dans le secteur médico-social.
- Gérer les établissements ou services que l'association a créés, et ceux qui lui sont confiés par cession ou par convention de gestion.
- Informer et sensibiliser le public sur les problèmes du handicap, de l'isolement et de l'exclusion.



Accueil

Afin de remplir au mieux sa mission de soutien à la scolarisation des enfants et des adolescents, tout en respectant au mieux les vacances scolaires, le SESSAD « De Pissaloup » est accessible suivant les horaires suivants :

Lundi - Mardi	8h30 à 16h00
Mercredi	8h30 à 13h00
Jeudi - Vendredi	8h30 à 16h00
Samedi	8h30 à 13h00

Le transport est pris en charge par le SESSAD « De Pissaloup » : des minibus, conventionnés par l'établissement, assurent le transport des jeunes en fonction de leur lieu de scolarisation. Certains jeunes viennent de façon autonome.



Coordinnées



SESSAD « De Pissaloup »
1, rue Édouard Branly - ZAC de Pissaloup
78190 Trappes-en-Yvelines



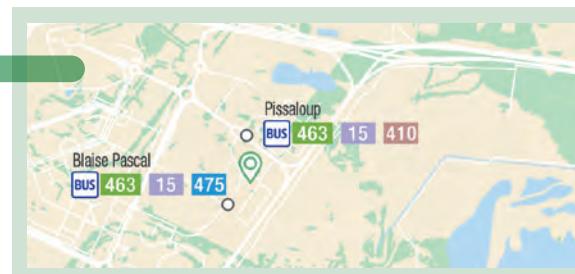
01 30 68 66 92



sessaddepissaloup@association-ies.fr



[Gare des Chantiers > Satory Parc d'Activités]
463 Arrêts Blaise Pascal et Pissaloup
[Plaisir Decaux > Boulogne Billancourt Métro Pt de St-Cloud]
15 Arrêts Blaise Pascal et Pissaloup
[Gare La Verrière > Trappes Pissaloup]
410 Arrêt Pissaloup
[Elancourt Prague > Paris Porte d'Orléans]
475 Arrêt Blaise Pascal



“ Un accueil et des soins pour une meilleure scolarisation... **”**

De Pissaloup

SESSAD Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile



SESSAD De Pissaloup



Un lieu de soutien à la scolarisation

Le SESSAD « De Pissaloup » est un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) dédié aux enfants et aux adolescents âgés de 6 à 16 ans, voir jusqu'à 18 ans pour ceux scolarisés en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) bénéficiant d'une dérogation.

Ce service accueille des jeunes présentant une « déficience intellectuelle » avec ou sans troubles associés. Ces jeunes sont susceptibles de bénéficier d'une scolarité à temps partiel en classes spécialisées en ULIS école, collège ou lycées ou lycées professionnels (UPIL), mais également dans des sections d'enseignements généraux et professionnels adaptés (EGPA) voir en classes ordinaires.

L'établissement s'inscrit dans le cadre légal fixé par les lois 2002-2 et 2005, ainsi que celle du 21 juillet 2009, connue sous la dénomination de loi HPST. Ce cadre légal est complété des annexes XXIV du décret n° 89-798 du 27 octobre 1989. Le SESSAD « De Pissaloup » est donc un lieu d'actions éducatives et d'accompagnement thérapeutique.



Un projet structurant

Le projet du SESSAD « De Pissaloup » propose aux usagers un accompagnement individualisé et une démarche active de soutien à la scolarisation des enfants et des adolescents.

Cette démarche se décline selon des axes complémentaires de travail :

- Divers ateliers éducatifs ou de soutien scolaire pris en charge par des éducateurs spécialisés, en étroite collaboration avec des enseignants de l'Éducation Nationale.



- Une large palette de soins, tels que des prises en charges soignantes rééducatives notamment en orthophonie et psychomotricité, psychothérapeutiques de type psychanalytique.
- Un axe orienté vers l'accompagnement social des familles dans les démarches, dans l'acquisition d'une autonomie dans les transports, pour des séjours thérapeutiques, etc.

La réussite du projet individuel nécessite l'engagement de la famille ou des responsables légaux, qui se traduit par une participation active aux réunions régulièrement organisées par le SESSAD « De Pissaloup ».



Une équipe pluridisciplinaire

Pour répondre à cette mission, « De Pissaloup » s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire dont le rôle est de faire vivre les projets individualisés en accompagnant les jeunes au quotidien. Cette équipe s'articule autour de cinq services :

Direction et administration

- Une directrice de pôle
- Un chef de service administratif et éducatif
- Une secrétaire
- Une comptable

Service social

- Une assistante sociale

Services généraux

- Deux agents techniques chargés des transports
- Un agent chargé de l'entretien de l'établissement

Éducatif

- Deux éducateurs spécialisés

Médical et paramédical

- Un médecin psychiatre
- Trois psychothérapeutes de formation analytique
- Un orthophoniste
- Une psychomotricienne



Le lien avec la famille

Le soutien à l'intégration scolaire nécessite aussi un engagement continu de la famille ou des responsables légaux auprès de l'équipe du SESSAD. Cet engagement prend la forme de rendez-vous personnalisés et de participations régulières aux réunions.



Et après... ?

En suggérant à l'enfant et ses parents différentes possibilités, le SESSAD « De Pissaloup » poursuit sa démarche d'accompagnement de la scolarité au sein d'unités localisées pour l'inclusion scolaire, de structures en milieu protégé ou non, puis vers le milieu professionnel.

